

Lettre ouverte à Monsieur David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics

Carburants : quand le Gouvernement parle, la DGDDI regarde ailleurs

Monsieur le ministre de l'Action et des Comptes Public,

Depuis des semaines, les agents des douanes, comme tous les salariés, voient les prix des carburants exploser pendant que leurs salaires, eux, restent bloqués au bord de la route.

Dès le mois d'avril, la CFDT Douane alertait sur cette situation devenue intenable. Nous demandions alors des mesures simples, de bon sens :

- Du télétravail partout où cela est possible,
- Une limitation des services en Surveillance avec un plafond de 4 services par semaine,
- Une prime exceptionnelle pour les agents qui n'ont pas la possibilité de bénéficier des mesures ci-dessus.

Et puis est arrivée la circulaire gouvernementale du 5 mai.

Pendant quelques heures, nous avons presque cru à un miracle administratif : un gouvernement qui demande aux administrations de protéger leurs agents face à la flambée des prix des carburants et qui répond à notre tract du mois d'avril.

Victoire ? Pas vraiment.

Car à la DGDDI, manifestement, les circulaires ministérielles servent désormais davantage de torchons que de ligne de conduite.

Depuis cette circulaire, aucune note de service diffusée concernant la massification du télétravail, aucun accompagnement concret des agents de la Surveillance

Mieux encore : pendant que le Gouvernement demande davantage de souplesse sur le télétravail, certaines directions locales s'amuse à réduire ou supprimer des conventions déjà accordées aux agents. Il fallait oser !
(Nous tenons ces informations à votre disposition)

D'un côté, un ministère qui explique qu'il faut limiter les déplacements.

De l'autre, une administration qui semble avoir lancé un concours interne intitulé :
"Comment faire exactement l'inverse ?"



DOUANE

La vérité, Monsieur le Ministre, c'est qu'aujourd'hui plus personne ne comprend qui pilote réellement ! Mais les agents voient bien une chose : votre administration ne suit plus vos orientations.

Et pendant ce temps, les douaniers paient.

Ils paient à la pompe.

Ils paient en fatigue.

Ils paient par une dégradation continue de leur pouvoir d'achat.

Ils paient surtout le prix d'un mépris devenu quasiment institutionnel.

Car à force d'ignorer les alertes, de mépriser les réalités du terrain, la Douane finit par envoyer un message très clair aux douaniers : "débrouillez-vous".

Alors oui, Monsieur le Ministre, il va falloir vous faire obéir.

Car aujourd'hui, votre circulaire du 5 mai semble avoir été classée à la DGDDI dans la rubrique : "textes sans importance". Ce n'est plus de l'inertie administrative. C'est une démonstration assumée de défiance envers les agents... et désormais envers les orientations mêmes du Gouvernement.

Monsieur le Ministre, les douaniers n'attendent plus des éléments de langage.

Ils attendent des décisions. Ils attendent du respect.

Faites donc appliquer immédiatement votre circulaire du 5 mai à la DGDDI.

Ou assumez publiquement qu'à la Douane, les instructions ministérielles ne sont plus qu'une suggestion parmi d'autres.

La CFDT Douane